

◆ Les négociations NAO 2016 aboutissent pour la seconde année consécutive à un PV de désaccord

- ⇒ La CFE-CGC d'Amadeus France a été très raisonnable cette année avec une demande d'augmentation de 2,6% (dont une part générale de 0,75% pour les salaires jusqu'à 52k€).
- ⇒ A Nice, les salariés d'Amadeus se voit octroyer une enveloppe de 2,5% et chez **Amadeus France de 2,3% (intégralement individuelle pour la première fois)**.
- ⇒ Aucun syndicat ne signera d'accord sur les négociations annuelles obligatoires (NAO) pour la seconde année consécutive.

La CFE-CGC a également **demandé sans l'obtenir** :

- une prime de 400 € par salarié
- des JRTT pour les salariés au forfait et à temps partiel
- un jour de CP pour les 25 ans d'ancienneté
- une enveloppe pour l'égalité professionnelle qui soit contractuelle (et non pas un « budget »)
- la prise en charge des petits déjeuners lors des départs très tôt

La Direction a **accordé** :

- une **revalorisation de la prise en charge des repas** de 0,20 euro lors de déplacement en France et de 1,60 euro à l'étranger
- un **jour de congé supplémentaire pour le décès d'un ascendant**

La Direction a décidé unilatéralement :

- la prise en charge du supplément de 0,30 euro imposé à la cantine depuis quelques jours
- la mise en place de **2 nouvelles prises électriques** dans le parking

La Direction a aussi annoncé des « études » sur un PERCO mais sans donner de date.